

LA VOIX DES APPRENTIS

Le journal des apprentis du CFA de Saint-Louis

<http://cfa.lyceemermoz.com>

Décembre 2011 Numéro 18

EDITORIAL

Stop !

La voie noble de l'apprentissage avec son armada de métiers aussi riches que variés.

Et pourtant trop de regards encore bien méprisants percent ici et là.

Et pourtant trop de préjugés coriaces jugent injustement cet autre chemin, si beau au contact de la réalité du pain qui naît, d'une fleur qui s'étire, d'une voiture guérie, d'un produit vendu, d'étincelles rétablies, d'une plomberie devenue sage, d'une chevelure de feu, d'une signalétique efficace, d'une pâtisserie qui touche le ciel, d'un avion qui décolle, d'une maison qu'on bâtit, de mets sublimes, d'une photographie de l'âme...

Il est temps que les esprits graves changent d'accent.

Car l'apprentissage est une porte de sens.

Olivier Blum

SOMMAIRE

Editorial	1
Entrevue à la Une	1
Traces de vie	7
Dossier : la justice	9
Société	20
Voix des lecteurs	22
Poésies	24



ENTREVUE A LA UNE

Les enfers d'Alphonse Hueber



Alphonse Hueber, à Richwiller. Photo : VDA

Né en 1926 à Wettolsheim près de Colmar, Alphonse Hueber, ancien apprenti, a fait partie à l'âge de 17 ans pendant la Seconde Guerre mondiale, des 130 000 incorporés de force dans l'armée allemande. En 2012, on célèbre le 70^e anniversaire de l'ordonnance du 25 août 1942 instituant l'incorporation de force des Alsaciens dans la Wehrmacht. Le 19 août étant la date instituée pour les Mosellans. Alphonse Hueber est venu nous parler d'une période douloureuse qui lui a volé une partie de sa jeunesse. L'historien Nicolas Mengus résume très bien la situation : « Leur désillusion a été grande : quitter un enfer ennemi pour tomber dans un enfer allié. »

Chez les Allemands

Pourquoi avez-vous été incorporé de force dans l'armée allemande ?

Après la défaite de juin 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées de fait en juillet 40. A partir d'août 1942, les Alsaciens (le 25 août) et les Mosellans (19 août) ont été obligés d'intégrer l'armée allemande. Les personnes qui ne voulaient pas obéir aux soldats allemands étaient déportées et leur famille pouvait aussi l'être. Il faut savoir que nous n'avions plus le droit de parler français et que s'exprimer en alsacien était une manière de dire non, de résister. Dans les bibliothèques, les livres en français ont été ôtés. Il n'y avait plus de journaux en français. Les enseignes des magasins et les plaques de rue ont été germanisés. Mais aussi les noms de villes et villages, les noms et prénoms. Les statues françaises ont été déboulonnées, les monuments aux morts ont été germanisés, les associations ont été supprimées... Toute trace française a dû disparaître. Cette germanisation passe également par l'expulsion pure et simple de tous les indésirables et de tous les éléments jugés « non germanisables » : juifs, nord-africains, asiatiques, naturalisés français puis plus largement francophiles et francophones. La Moselle a perdu alors plus de 100 000 habitants et l'Alsace 35 000.

Les Allemands nous ont obligés à intégrer l'armée allemande, pour se battre à leur côté. C'est pour cela que j'ai fini dans l'armée allemande. Le cœur meurtri, je suis devenu un incorporé de force, un Malgré-Nous, car je ne voulais pas combattre sous ce drapeau allemand qui n'était pas le mien. Ma patrie, c'était la France. Pas l'Allemagne.

Comment se passait la vie quotidienne dans l'armée allemande ?

Il y a une formation de trois mois au début. En tant qu'Alsaciens, nous étions continuellement humiliés comme « Allemands de récupération ». En février 1944, j'ai rejoint le front allemand à Kulm en Pologne. Le climat y était rude. Au fond de moi, je ne voulais pas faire partie de cette armée. Je ne voulais pas mourir pour Hitler, j'étais français, c'était dans mes gènes. Il fallait que je saisisse une occasion pour désertir cette armée allemande que je détestais.

Parlez-nous de votre condamnation à mort suite à votre permission ?

En juillet 1944, j'ai profité d'une permission obligatoire pour ne plus retourner dans mon unité. Je ne comptais plus aller dans l'armée allemande. Mais pendant ma permission il y a eu

l'attentat du 20 juillet contre Hitler. La répression était terrible. Ne voulant pas mettre la vie de mes proches en danger, le cœur lourd j'ai donc décidé de rentrer en



Alphonse Hueber à droite en 1944, sous l'uniforme allemand. Photo : DR

Allemagne avec trois jours de retard. J'ai dit à ma famille que je reviendrais, mais je savais que c'était faux. J'avais du retard et cela ne pardonne pas. Je savais que j'allais être exécuté, cela arrivait à d'autres. C'est donc le cœur ravagé que j'ai quitté les miens. A mon arrivée à la gare polonaise, je suis arrêté par quatre soldats qui m'annoncent que je suis en état d'arrestation et que je suis bon pour le peloton d'exécution et que je n'ai plus qu'une heure à vivre. On nous accuse de tentative de désertion. En nous dirigeant vers la garnison forteresse, je sens les larmes qui me brouillent la vue. Qu'on en finisse rapidement. Il est long ce chemin de croix. La population se réfugie dans les maisons. J'observe aussi à certaines demeures des voiles ou des rideaux qui s'entrouvrent. Je crois capter également plusieurs regards chargés de compassion... c'est un monde qui s'écroule. J'avais 18 ans. A la caserne, un officier me demande si je lui ai apporté la bouteille de schnaps comme promis. Je l'avais. L'officier me dit de la lui donner puisque j'allais mourir. Un capitaine demande à me rencontrer dans son bureau. Il s'informe sur les raisons de

mon retard. Je lui réponds qu'il y a eu un retard lors du transport à cause d'un bombardement. Il me dit que je mens, qu'ils ont tout vérifié. Il me demande de lui dire la vérité. Je décide alors de dire ce que j'avais sur le cœur : « Je suis français d'esprit, de corps et d'âme. Je suis alsacien. Cette guerre n'est pas la mienne, cette guerre ne me concerne pas et je ne souhaite pas me séparer de mon village natal. Je suis prêt à mourir en criant Vive la France ! » C'était une résistance du cœur, j'étais prêt à mourir pour ce retard, j'assumais tout. Une guerre transforme, à 18 ans j'avais compris beaucoup de choses. Le capitaine me demande alors comme s'appelle mon village. Je lui dis qu'il s'agit de Wettolsheim. Le monde est bien petit et la chance était pour moi. Par un immense hasard l'Allemand connaissait bien mon village et le restaurant où il aimait aller manger. Il comprenait aussi ce que je lui ai dit sur cette guerre qui m'était étrangère. A ses yeux, la nouvelle version de mon retard était que j'avais confondu la date d'arrivée et de départ. Il m'a laissé partir mais m'a informé qu'en guise de sanction, je serais envoyé au front russe pour trois mois et qu'ensuite on effacerait mon absence de trois jours dans le livret. L'envoi sur ce front avait bien entendu pour but de décourager les désertions. Il m'a dit d'être prudent, de ne plus faire de bêtises. Et de m'avertir : « J'ai pu vous sauver une fois, cela n'arrivera pas une deuxième fois. » Je pense que c'était un humaniste broyé par la machine infernale de la guerre. J'aurais été prêt par la suite à donner une année de ma vie pour lui. Je ne sais pas ce qu'il est devenu.

Pourquoi avez-vous ensuite décidé de vous échapper de l'armée allemande ?

Sur le front allemand en Lituanie c'était abominable. Alors que les Russes avançaient, les troupes allemandes étaient clairsemées. La guerre des tranchées a commencé le 15 août 1944, partout il y avait des blessés et des morts. Une vraie boucherie. C'était une guerre de position. On dormait dans des tranchées pleines de grenouilles. Un copain, Paul Lidy, de Hirsingue, a surpris une conversation téléphonique des Russes disant qu'ils voulaient attaquer le 6 octobre. Il fallait absolument que je quitte cette armée qui n'était pas la mienne. J'ai donc décidé avec Paul de m'évader pour rejoindre de Gaulle. Je ne voulais crever ni pour Staline, ni pour Hitler. Je voulais donc intégrer l'armée russe pour ensuite rejoindre la France et participer à sa libération. Se battre oui ! Mais sous nos couleurs, quitte à affronter tous les risques. Mais le prix de la liberté pouvait coûter très cher : je savais qu'en m'échappant je

prenais le risque de mettre ma famille en danger et je prenais le risque de me faire tuer durant cette évasion. J'ai pris le risque de m'évader.

Comment s'est déroulée cette évasion ?

Les Allemands étaient distraits par le ravitaillement. Pour rejoindre les Russes, avec Paul, nous avons réussi à franchir les lignes le 5 octobre 1944 au soir. Mais les Allemands découvrent que nous sommes partis. Puis un feu éclate, nous sommes guidés par les balles traçantes de couleurs différentes, émaillés de fileuses blanches chez les Allemands. Cela nous a permis de trouver le Nord et de ne pas retourner du côté allemand en nous trompant de direction. Nous avons pris la précaution de saboter une mitrailleuse allemande pour limiter les tirs que l'on ferait sur nous. J'avais gardé une grenade sur moi pour me faire exploser plutôt que de se faire reprendre par les Allemands. Le terrain était miné et nous risquions à chaque instant de nous faire tuer par les Allemands ou par les Russes. Nous avançons avec une tenaille pour couper les fils des mines.

Chez les Russes

Comment les Russes vous ont-ils tous les deux accueillis ?

On criait « Franzouzki » en agitant un mouchoir blanc. La réception a été plutôt bonne. Notre air juvénile les intriguait visiblement. J'ai tracé avec l'index dans la terre molle de la tranchée nos 18 et 19 ans. Nos cigarettes offertes ont rompu la glace. Nous sommes interrogés par plusieurs officiers. Les Russes nous ont fait parler dans les haut-parleurs trois nuits de suite pour inciter les Alsaciens-Mosellans à désertir. Deux autres l'ont fait. Et grâce à nos renseignements, les Russes sont rentrés pour la première fois en Prusse orientale. On avait dessiné, par croquis, les différents emplacements allemands. Après un passage devant un général russe, c'était fini pour nous deux semaines plus tard. Nous étions livrés dans un camp russe de prisonniers de guerre allemands. A nouveau, nous n'existions pas. Les Russes ne voulaient rien savoir de notre incorporation de force, que l'Alsace avait été annexée par l'Allemagne, que nos familles risquaient la déportation. La barrière de la langue ne facilitait pas les choses. J'ai beau eu présenter mon agenda écrit en français qui

ne laissait aucun doute sur nos sentiments. Mais la suspicion l'a emporté. Pour les Allemands nous étions des traîtres et pour les Russes des prisonniers. Nous étions des parias et il fallait vivre avec ce sentiment douloureux. Après plusieurs camps, nous étions en route pour un autre enfer : Tambov, l'enfer russe.

Comment s'est déroulé votre transport vers Tambov ?

Fin décembre 1944, nous sommes transportés dans des wagons à bestiaux. Depuis deux jours nous sommes stationnés dans cette gare de triage de Moscou balayée par tous les vents. Voilà une huitaine de jours environ que nous avons quitté le camp de prisonniers de Minsk pour une destination inconnue. Allongés sur les châlits, nous claquons des dents tellement le froid est pénétrant et intensif. Enveloppés dans des frocs russes, crasseux et raidis par la froidure, nous nous serrons les uns contre les autres dans un réflexe inconscient de simple conservation ou de survie. Le blizzard, par rafales successives monter à l'assaut de nos wagons gelés comme des morgues ambulantes. Il s'infiltre à travers les jointures, signant son incursion d'une fine trace de neige. Les pieds gèlent. A la souffrance des jours précédents succède une certaine insensibilité à présent. Elle remonte des jambes aux genoux que nous frottons de temps à autres comme pour conjurer le mal de l'engourdissement fatal. Nous sommes tous allongés ou recroquevillés et apathiques comme des momies en hibernation. Des sursitaires. Nous n'avions plus rien. Les innombrables fouilles ont eu raison des moindres petites choses qui nous reliaient encore aux hommes ou à notre passé. Nous sommes toujours confinés dans cette attente. Cette immobilisation est notre mort lente. Rouler, c'est vivre un peu, c'est participer au mouvement, peu importe sa destination et nos tribulations. Le froid, la pire des calamités est en fait l'allié objectif des Russes. La famine aidant, il suffit de laisser la nature et le temps accomplir leur œuvre.

Le matin, les gardes nous déversent un tas de poissons fumés sur le plancher. Un poisson par prisonnier, je présume. La distribution est toujours délicate. Les derniers au service doivent souvent se contenter d'une demi-portion. Au bout de deux jours, la soif nous brûle. Elle supplante la douleur lancinante de la faim. Ces harengs sont notre seule nourriture avec un peu de pain. Certains de nos camarades hurlent le soir, vocifèrent contre nos « alliés russes ». D'autres pleurent doucement leurs dernières larmes. D'autres enfin, prient en silence, ils sont les plus



Prisonnier des Russes. Dessin : Alphonse Hueber

nombreux.

Sous l'effet de la condensation, les têtes des boulons aux armatures du wagon givrent à l'intérieur. Le matin on racle alors avec les ongles cette fine couche de cristaux pour nous humidifier les lèvres asséchées et rongées par les gerçures.

Après trois jours nous recevons enfin deux récipients d'eau par wagon. Une petite gorgée pour chacun, après les inévitables pertes et gâchis.

Les malades, dévorés de fièvre hallucinoïde, au faciès squelettique et au regard vitreux, divaguent faiblement. Certains parlent « wù d'heim », de la maison, comme s'ils devinent l'imminence du retour « à la Maison du Père ».

Beaucoup meurent dans l'indifférence la plus absolue. On s'aperçoit le matin que le gars d'en face ne bouge plus. Sous les guenilles difformes, la vie a disparu.

Un des gardes grimpe alors sur la margelle de wagon lors de l'inspection matinale et, toujours avec son fusil-mitrailleur à tambourin en bandoulière, prend la dépouille congelée par les pieds pour la tirer dehors. On

détourne la tête.

Et la porte se referme avec fracas, nous replongeant dans l'obscurité. La scène ne soulève pas d'émotion particulière. Mais le bruit caillouteux du corps rebondissant sur les marchepieds nous hante longtemps.

Personne ne demande jamais son identité. D'ailleurs nous n'avons plus d'identité. Ici, la vie ne compte pas beaucoup. Elle n'a pas plus de valeur que la brume diaphane de notre haleine.

Notre dénuement dépasse l'imaginable. Et toujours cette attente mortuaire. C'est la fin du monde. Et puis un soir c'est Noël. Mon camarade Paul Lidy entonne de sa voix chevrotante « Douce nuit, sainte nuit ». Quelques voix hésitantes se mêlent timidement à la sienne. La respiration glace nos gorges et mord nos poumons. J'essaie à mon tour... mais je suis aphone. Je ne peux plus chanter. Je n'ai plus de larmes pour pleurer. Le calme est retombé.

Ce n'est que le vent qui poursuit sa lugubre chanson. Le froid qui nous habite précipite le sommeil. Dormir, oui dormir, fuir cette horreur... ne plus se réveiller enfin.

Et dire que nous sommes en majorité des évadés... des volontaires à s'être jetés dans la gueule de l'ours soviétique. Pour retrouver les troupes alliées... Nos alliés, nos amis... Là aussi, nous étions les seuls à y croire ?

Nous sommes donc partis le 17 décembre 1944 et ce n'est que le 4 janvier 1945 que nous sommes arrivés à Tambov (le camp de Rada), notre destination.

Comment était la vie au camp russe de Tambov ?

Sur 13 mois de captivité soviétique, j'ai passé 10 mois à Tambov qui est situé à 480 km au sud-est de Moscou. Le camp se trouvait dans la forêt, à 15 km de la ville. C'était un quadrilatère d'environ 500 mètres de côté, flanqué d'une dizaine de miradors. Sa capacité était d'environ 15 000 hommes. Les baraques, à semi-enterrées, pouvaient accueillir entre 100 et 360 prisonniers. Un poêle à l'entrée ne diffusait aucune chaleur. On estime à environ 12 000 ou 15 000 le nombre d'Alsaciens-Mosellans ayant transité par ce camp. Entre 4 à 7 000 (voire 10 000) d'entre eux sont morts de faim ou de froid. Il paraît que j'étais le plus jeune Malgré-Nous dans le camp. On nous a tout pris, nos bonnes chaussures, nos

manteaux, nos alliances. Tout ce qui nous rattachait à une identité et à notre vie. Les Russes ont coupé le doigt d'un camarade pour enlever sa bague ! J'ai vu des pieds gelés, noirs comme du charbon. Il n'y avait pas d'hygiène. Nous dormions les uns sur les autres. Nous faisons nos besoins dans une fosse et ne prenions pas de douche. Et la



A Tambov, sur le chemin des latrines. Jusqu'à 15 à 20 voyages par jour. Hiver 1944-45. Dessin : Jean Thuet

journée nous cherchions du bois dans la forêt. A Tambov, c'était abominable, ces cadavres ambulants, ces tas de morts, ces fosses communes, ces rats... le froid, la faim, la maladie, la diarrhée. Beaucoup mouraient de sous-alimentation, de froid. Fin février, il faisait -35 °C. La soupe était si claire qu'on voyait le fond du bol.

Sur place il n'y avait pas d'espoir, pas d'horizon. Il était interdit d'écrire. On pouvait tuer quelqu'un pour une allumette. On devait s'aligner, les décomptes étaient interminables. Il y avait l'humiliation dans le froid. Des gars étaient battus quand leur corvée de bois tombait. C'était l'esclavage. Tout était fait pour déshumaniser les hommes. Mais l'instinct de conservation aidait. Je me souviens des gémissements de mes camarades qui me disaient de tout dire aux proches. De rappeler leur mémoire : « Ne m'oubliez pas. » Les hommes étaient tellement maigres si faibles, qu'on ne savait plus à quel sexe on appartenait. La corvée des toilettes était très pénible. Nous étions éclaboussés par les excréments qui gelaient sur nous. On se consumait de l'intérieur, on s'ennuyait, on nous prenait notre jeunesse à petit feu. Certains ont gratté leur petit drapeau

français qu'ils avaient dessiné sur leur vêtement de peur des prisonniers allemands.

Qu'est-ce qui vous a sauvé la vie ?

L'infirmière a vu que j'étais faible pour rester dans le camp. On m'a proposé de faire un essai dans l'atelier de mécanique situé dans la ville de Tambov. J'ai été sauvé grâce à mes compétences en mécanique qui m'ont permis de travailler pendant six mois à partir d'avril 1945 et de mieux m'alimenter. Là, les civils nous apportaient des légumes frais qu'on partageait, on s'entraidait. C'était le seul commando à effet économique. Les Russes avaient besoin de nous pour fabriquer des boulons, des petites pièces. J'ai aussi réparé des engins. Heureusement que je ne suis plus retourné au camp. Dans ce contexte, c'est mon ardeur pour la vie et mon métier avec un savoir-faire qui m'ont aidé à vivre. Le rapport à Dieu est plus complexe car la foi et la réalité de la souffrance font réfléchir.

Comment avez-vous vécu votre retour à la vraie vie ?

Je suis revenu chez moi par le dernier convoi du 7 novembre 1945. J'étais content d'être en vie, ma mère m'a mis au monde une seconde fois. Mais j'ai mis longtemps à pouvoir parler des ces événements. A notre retour, nous étions sur une autre planète. Je culpabilisais d'avoir la vie sauve, car j'avais vécu l'horreur. Un quart d'entre-nous est mort dans les premières années après notre retour. Nous sommes une génération sacrifiée. Il m'a fallu deux ans pour me reconstruire, psychologiquement puis physiquement. Nous étions les orphelins de la Libération.

Quand on parlait de notre vécu, on ne nous croyait pas. Les gens voulaient oublier. Il faut savoir qu'après la guerre, beaucoup de Français votaient pour les communistes donc il ne fallait pas critiquer l'URSS. Je me suis battu pour que Tambov entre dans la Mémoire. Tambov, le plus grand cimetière d'Alsaciens et de Mosellans du monde. Il fallait transmettre le calvaire qu'ont vécu des hommes là-bas. Dans cette grande Histoire, les Malgré-Nous ont vécu une terrible injustice. Incorporés de force par les Allemands, certains ont aussi connu Tambov. Après la guerre nous avons continué à souffrir. La France nous voyait toujours avec notre uniforme

allemand. Mais notre cœur était à la France. Pour mon attachement à la France, j'ai été condamné à mort deux fois : une fois pour mon retard lors de ma permission et une seconde quand j'ai déserté l'armée allemande.

Un discours important a permis de rétablir la justice le 8 mai 2010, lors de la venue à Colmar du président de la République, Nicolas Sarkozy. Son discours a été un événement majeur pour les Alsaciens mais aussi pour tous les incorporés de force alsaciens et mosellans encore en vie. C'est la première fois qu'un président de la République parle de ce drame de l'Alsace et de la Moselle : « Je suis venu aujourd'hui en Alsace pour réparer une injustice (...). Les Malgré-Nous ne furent pas des traîtres. »

Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes générations ?

Il est important de connaître le passé pour construire l'avenir. La haine ne mène à rien et il faut veiller à bannir les guerres qui font tant de mal. J'invite aussi les jeunes à acquérir des compétences pour avoir un diplôme et un métier. En ce qui me concerne, cela m'a sauvé la vie. Faites des études et réussissez votre diplôme !

J'aimerais finir avec les paroles de mon ami Paul Lidy : « Nous avons fait ce qu'il fallait faire, le reste ne nous appartient pas. »

Propos recueillis par Céline Doppler et les TBCOM (2010-11)

INFOS PLUS

Voir le supplément de ce numéro 18 et son dossier consacré aux Malgré-Nous avec la précieuse collaboration de l'historien Nicolas Mengus. Le dossier présente également une bibliographie et un ouvrage de Régis Baty, historien.

A découvrir, un site complet sur les Malgré-Nous animé par Nicolas Mengus : www.malgre-nous.eu

Parmi les autres sites on pourra consulter : mdmpb.pagesperso-orange.fr

AUX FRANÇAIS D'ALSACE ET DE MOSELLE INCORPORÉS DE FORCE AU MEPRIS DU DROIT DANS L'ARMÉE ALLEMANDE DE 1942 A 1945 QUI PERIRENT PAR MILLIERS A TAMBOV-RADA AU CAMP 188 DIT DE RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS ALORS QU'ILS ESPERAIENT REJOINDRE LES FORCES ALLIÉES.

(Texte de la plaque commémorative sur le site de Tambov)

Die schreckliche Reise

Montag, den 3. Januar 2011 hat uns Herr A. Hueber, ein Ueberlebender des zweiten Weltkriegs, über seine schreckliche Reise nach Tambov erzählt. Herr Hueber ist 1926 in Wettolsheim geboren. Mit 17 wurde er in die deutsche Armee zwangsrekrutiert wie 130 000 andere Elsässer. Im Februar 1944 kehrte er nach Kulm in Polen zurück.

Das Klima war rau, die Deutschen waren erniedrigend und verächtlich. Nach vier Monaten erhielt er eine Erlaubnis von 4 Tagen nach der er nicht mehr zurück kehren wollte. Ein verfehlter Anschlag gegen Hitler zwang ihn jedoch zurück zu kehren, da seine Familie von Mord bedroht war. Er ging dann zurück und wurde nach 3 Tagen zum Tode verurteilt. Ein Kapitän, der Wettolsheim gut kannte, entschied ihm zu helfen.

Das Abenteuer war noch nicht fertig: Mit einem Kameraden aus Colmar floh er zur russischen Front, in der Hoffnung zu de Gaulle gesandt zu werden. Anfangs wurden sie herzlich empfangen. Schnell wurde er jedoch mehrere Tage von verschiedenen russischen Offizieren ausgefragt und mit dem Zug nach Tambov transportiert. Dies war ein richtiger Alptraum, denn sein Kamerade und er hatten nichts zu essen und es war sehr kalt (-30 °C).

Jeden Tag hatten sie Frontarbeit zu leisten. Was ihn gerettet hat, waren seine Mechanik-Kenntnisse und so wurde er in die Werkstatt des Lagers versetzt.

Am 7. November 1945 kommt er mit dem letzten Konvoi zurück.

Von seinem Abenteuer wird er erst mit 60 Jahren erzählen.

Wir bedanken uns bei Herrn Hueber für seine rührende Geschichte und wünschen ihm mit seinen Angehörigen noch viele schöne Jahre.



A Tambov. Dessin : Alphonse Hueber

Antonella

Un beau voyage

C'est un 20 mars, 5 heures tapantes du matin, le hall de la gare de Mulhouse est envahi par une soixantaine d'élèves prêts pour un voyage à Londres.

Les bagages à la main, le sourire aux lèvres, quelques petites larmes au coin des yeux, évidemment tous heureux de partir en voyage, mais tristes de laisser les parents.

Derniers signes par les fenêtres du train et hop les élèves chahutent pendant tout le voyage. Après sept heures de train, les aventuriers poussent un énorme cri de joie et découvrent les paysages de Londres.

Les Anglais, du coin de l'œil observent ces jeunes grenouilles françaises avec des regards surpris et étonnés.

Mam Zelle



La reine d'Angleterre, Elisabeth II.
Photo : NASA/Bill Ingalls

La métamorphose

Vers midi, quand les bureaux se vident et que les rues s'animent, mon blouson quitte son portemanteau et vole au gré du vent dans les longs couloirs tortueux. Il plane de bureau en bureau pour sortir dans les rues pleines de vie. Il est reconnu par tout le monde sur son passage. C'est extraordinaire, il se prend pour un héros. Il traverse une forêt où se retrouvent tous les blousons sortis pour la pause de midi. Il retrouve tous ses amis et ils discutent ensemble du début de leur journée. Il est l'heure de retourner au bureau, et il doit faire attention au courant d'air

encombré par le flux incessant. De retour au bureau, il se replace sur la chaise.

Je m'assois sur ma chaise face à mon ordinateur et je suis happé dans son univers. Je suis perdu, je ne vois plus rien, je pousse fort sur le haut de l'écran. Je peux enfin sortir ma tête, je fais de même pour mes bras et mes jambes. C'est formidable, je peux avancer en surfant sur le web, je glisse, je flotte, mais je dois faire attention de ne pas me noyer. Il est dix-sept heures, je sors peu à peu de mon ordinateur pour retrouver ma véritable identité.

Lucyle D.

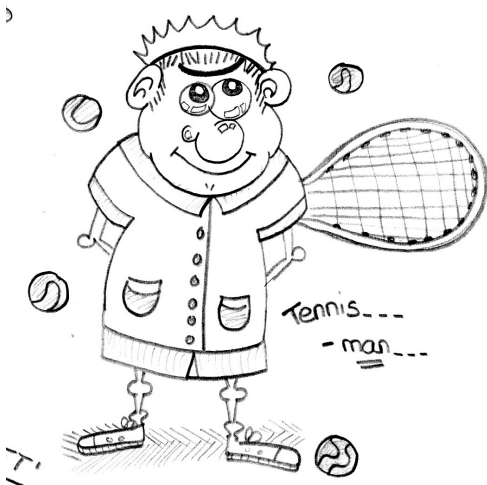
La beauté, un calvaire

Une femme belle rend les hommes amoureux mais ils seront vite déçus. Tout ce qui est beau est convoité et souvent déjà pris par une personne. Les hommes riches peuvent s'acheter de belles voitures ce que les hommes pauvres ne peuvent se permettre. La plupart des gens voient la beauté extérieure alors que la beauté la plus importante est la beauté personnelle : la beauté intérieure d'une personne, sa personnalité, la manière dont a été conçu un objet. La beauté ne s'explique pas, elle se trouve.

Lucas
Dessin : T. Muller



Le tennis



Deux hommes qui se renvoient la balle d'un côté et de l'autre côté du filet à l'aide d'une raquette... Beaucoup de personnes ont cet avis-là, mais ne voyez-vous pas le travail et les bienfaits que ce sport apporte ?

Ce sport est simple mais si compliqué à la fois. Le mental atout numéro 1 du joueur de tennis, savoir se relever après une défaite difficile nous montre que nous pouvons tous nous relever après un échec, avec de l'envie et de l'entraînement. C'est ça le dépassement de soi.

De même, pour la maîtrise de soi ! Savoir rester calme après avoir perdu un point bêtement ou face à un adversaire qui ne fait pas preuve de fair-play.

Sur les courts comme dans la vie, la maîtrise de soi et le dépassement de soi-même sont utiles et indispensables. Garder

la tête haute après son échec et travailler encore plus pour réussir. Des propos simples mais qui apporteront beaucoup à celui qui les applique...

Sofian Dessin : Anastasia

DOSSIER : LA JUSTICE

A chaque numéro, nous vous proposons de décliner un thème sous des angles variés et parfois inattendus. Ouvrons quelques portes de la justice...

Juste une image ou une image juste ?

Deux images. A vous de répondre à la question ci-dessus...



Dessin recueilli en salle E103, 2011 ans après Jésus-Christ. Anonymes.



Durant un spectacle à Obernai en 2011 Photo : Laurianne Rieffel-Kast

C'est pas juste !

Nous avons invité Thierry Braun, professeur de philosophie au lycée à venir nous parler de la notion de justice. Une rencontre bien intéressante !

Il nous rappelle d'entrée que la justice est représentée par une femme avec une balance, comme si la justice était avant tout une aptitude féminine. Elle a les yeux bandés pour ne pas faire de différences. Elle doit donc être impartiale. La justice est un idéal d'égalité et d'équité qui n'est pas facile à atteindre.

La nature ne fait pas toujours bien les choses selon nos critères. Pour les handicapés par exemple, il convient de corriger les inégalités individuelles en créant des accès adaptés dans les lieux publics.

La justice implique un côté pratique qui permet de cadrer les choses. C'est le droit positif avec le code de la route, le code électoral. Les mêmes lois doivent s'appliquer à tous.

Ensuite on distingue justice distributive et justice commutative. La première donne des droits selon le mérite, la qualité, les diplômes. Ceux qui ont 18 ans et plus ont plus de droits que d'autres, les députés ont davantage de droits que les maires. Cette justice est liée à la fonction un gendarme peut me verbaliser mais moi pas, je peux dire à un élève de se taire en classe mais pas en boîte de nuit !



Pour régler les problèmes, on passe par un tiers afin d'éviter une justice qui repose sur le cercle infernal de la vengeance qui se transmet de génération en génération. On a l'image du triangle AB à la base et la justice au sommet. La justice commutative quant à elle donne les

droits à tout le monde, sans distinction.

Le rôle de la justice s'articule autour de plusieurs axes : sanction/répression, réparation, préservation. C'est une grosse machine qui n'est pas sans défaut. A la base de tout cela il y a tout de même une violence. Thierry Braun nous rappelle la pensée de Max Weber qui développe



l'idée qu'il n'y a pas de justice sans violence : la punition est violente. De son côté Machiavel dit qu'il y a une violence qui détruit et une violence qui reconstruit par l'intermédiaire de l'Etat. Celui-ci a le monopole de la violence. Emprisonner quelqu'un est très violent et les dérives peuvent mener à des erreurs judiciaires ou au totalitarisme. Il convient d'être vigilant.

Le juste c'est aussi ce qui est exact. On peut notamment évoquer ces « Justes parmi les Nations » qui durant la Seconde Guerre mondiale ont sauvé des Juifs de la terreur nazie en les cachant au péril de leur propre vie. Les Justes ont agi en fonction de leur conscience en dehors de la légalité qui était alors régie par des lois racistes et antisémites sur les territoires dominés par Hitler. Régis Debray dit d'ailleurs très... justement dans *La République expliquée à ma fille* : « Ce qui est légal n'est pas toujours légitime. » Le Juste est donc un honnête homme (dans le sens d'être humain) qui n'a pas oublié l'humanité qui se trouve en chacun. On pourra lire ou relire l'interview de Berthe Lantheaume, « Juste parmi les Nations » et « Juste de France » dans le numéro 10 de notre journal. En janvier 2011, 23 833 Justes ont été reconnus par l'Etat d'Israël, dont 3 331 pour la France.

Pour être juste, la justice doit être mesurée, adaptée. Elle n'est pas la même dans tous les pays. Porter une minijupe dans un pays islamique peut mener aux coups de fouet. Impensable chez nous ! Aux Etats-Unis avec une bonne caution on peut éviter la prison : mieux vaut être un truand riche, qu'un truand pauvre. La Loi ne dit pas que tout le monde doit être au même niveau social, elle n'est pas faite pour que tout le monde ait le même revenu, nous sommes juste égaux devant la loi. Le communisme a essayé une justice sociale totale, il a échoué.

Par contre elle se doit de veiller à ce que l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes soit respectée, et là c'est un autre problème !

Justine
Illustrations : DR

A 16 ans, une liberté volée

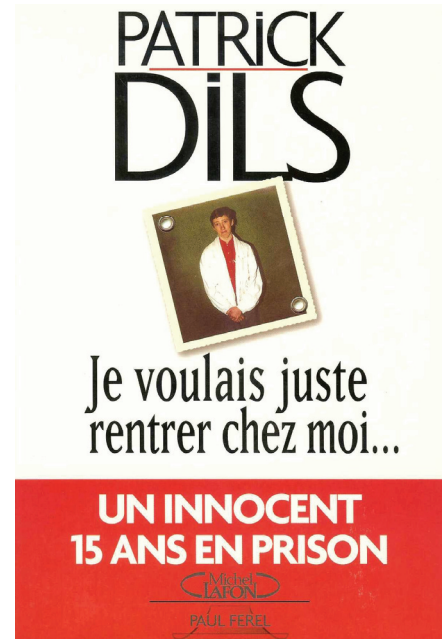
La justice est tout d'abord un principe moral. Elle a pour but de résoudre les conflits de manière équitable. Mais elle fait parfois des erreurs.

Patrick Dils, qui avait 16 ans en 1987, a été victime d'une erreur judiciaire. Innocent, il a été le plus jeune à être condamné à perpétuité. Accusé d'avoir commis le meurtre de deux enfants. Patrick avait pourtant un alibi et n'a cessé de clamer son innocence mais la procédure est longue.

A 31 ans, Patrick sort de ce cauchemar grâce à un nouvel élément dans l'enquête. Après quinze années derrière les barreaux pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Il a passé sa jeunesse entre quatre murs, c'est une liberté volée, une vie brisée.

Quelques mois après, il écrit un livre *Je voulais juste rentrer chez moi....* où il raconte comment à 16 ans, il est devenu victime d'une épouvantable erreur judiciaire : la prison, les humiliations, les viols puis enfin l'acquittement, les retrouvailles, et bien sûr la liberté.

Gaëlle Migné



L'injustice, pour ma part

Scolarisée en bac pro par alternance de 2008 à 2010, ma scolarité se passait à merveille, élève moyenne, sans souci avec mes camarades je découvre alors en novembre 2009 que suis enceinte d'un mois et que le bébé est prévu pour juillet, le 7 (la date des résultats du bac)... Ayant voulu attendre les résultats de ma prise de sang et de savoir si le bébé va bien, je décide de n'en parler qu'à la famille. Seulement ma belle-famille dévoile tout au lycée, à mon entreprise... Je n'ai donc pas pu l'annoncer à mes amis, à mon travail, à personne, à vrai dire, alors quand j'arrive un matin et qu'on me regarde de la tête aux pieds je ne comprends pas...

A vrai dire j'étais déjà jugée par tout le monde sans pouvoir expliquer mon choix.

J'avais un désir de bébé depuis longtemps et il est vrai que ce n'était pas prévu mais à quoi bon, j'aurais dû accoucher après le bac donc tout était possible pour moi. J'ai fait mon année sans problèmes, au travail cela allait, j'étais présente jusqu'au bout en entendant tous les jours les mêmes choses : « Tu gâches ta vie... », « Tu ne vas pas arriver à avoir ton bac... » et blablabla... enfin tout ça pour dire que j'ai non seulement bossé jusqu'au bout et que j'étais présente au bac et que le petit bout est arrivé trois jours seulement après mes écrits... Le jour des résultats je découvre que j'ai mon bac avec mention bien !



Lucas et sa maman Valérie. Photo : DR

Voilà, aujourd'hui mon petit Lucas va bien, je travaille, j'ai mon permis et nous revenons de vacances. Alors à tous ceux qui se permettent de juger une personne, sachez que parfois ça fait mal, mais que souvent, vous avez tort, ma vie est un bonheur et cela grâce à mon fils...

Merci à tous les professeurs qui étaient là pour me soutenir : M. Blum, Mme Lebga, Mme Guth, Mme Grossard, Mme Prufer, M. Bass...

Valérie

Liberté, égalité... cantine : tu ne mangeras pas

En septembre 2011 le maire de Thonon-les-Bains a restreint l'accès à la cantine des enfants de chômeurs qui ont pu manger dans un restaurant à l'invitation d'un restaurateur. Réactions.

Pour ma part, je trouve inacceptable ce que Jean Denais, maire de Thonon-les-Bains a fait à ces enfants de chômeurs. Non seulement cet homme n'a aucun cœur mais manger est un besoin vital indispensable à la croissance et au bon développement psychomoteur des enfants.

A cet âge, il est très important qu'un enfant ait une alimentation équilibrée et qu'il mange à heures régulières. L'absence de nourriture c'est comme une voiture sans carburant : elle ne fonctionne pas. Alors comment peut-on demander à ces enfants de suivre les cours avec assiduité s'ils n'ont rien « dans le ventre » ? Car même si ce n'est que ponctuellement, le maire les a condamnés à ne pas réussir correctement les cours de l'après-midi.

Pour moi, au XXI^e siècle, priver les enfants de déjeuner est un acte inhumain.

En revanche, je trouve magnifique le geste de ce restaurateur qui a offert une table et un couvert à ces neuf élèves. Comme beaucoup de commerçants de nos jours, cet homme est peut-

être dans une situation financière difficile. Même s'il allait travailler à perte, il n'a pas hésité à ouvrir les portes de son restaurant pour faire manger gracieusement les enfants. On voit bien que ce ne sont pas forcément les gens les plus riches qui ouvrent leur cœur mais plutôt ceux qui ont le moins, les pauvres ou modestes gens qui sont beaucoup plus généreux.

Pour finir, je dirais que le maire devrait avoir honte de ce qu'il a osé faire. Il faut souligner qu'il s'agit d'enfants de chômeurs qui ne sont en rien responsables si les parents sont sans emploi. Je pense que ces enfants, comme leurs parents, vivent au quotidien une situation difficile. Car lorsqu'on n'a pas de travail, donc pas d'argent, implicitement beaucoup de sacrifices s'imposent comme par exemple en terme alimentaire, habillement, loisirs, cadeaux... Par conséquent, le maire n'avait pas besoin de « remettre une couche » sur la situation complexe des enfants de parents chômeurs.

Gauthier Lehmann

Les enfants n'y peuvent rien si leurs parents sont au chômage, ils ne devraient pas être discriminés ainsi. Les enfants de chômeurs, sont des enfants comme les autres élèves dans une cantine. Le maire ne devrait pas s'en prendre aux enfants, mais à la limite aux parents, et même là, encore, je trouverais cela injuste. De la part du restaurant je trouve l'attitude très juste et fair-play, cela devrait peut-être faire réfléchir le

maire. Je crois que les habitants devraient même faire une manifestation pour faire bouger cette discrimination, cette injustice ! De faire cela à des enfants qui commencent à découvrir la vie, et qui ne comprennent encore rien à ce genre de problème, c'est inhumain !

Ludivine Verin

Pourquoi peut-on parler d'injustice alimentaire ?

Tout d'abord parce qu'il y a des besoins croissants : la population augmente, nous sommes désormais 7 milliards.

De plus, la croissance est mal répartie car l'augmentation de la production a été à peine plus rapide que celle de la population.

Ensuite, la consommation évolue, les habitants mangent de plus en plus de viande et de produits laitiers car la demande en céréales augmente.

Parce qu'il y a aussi des inégalités persistantes : la faim regagne du terrain, 854 millions de

personnes souffrent de la faim tandis que les pays riches sont suralimentés.

Soulignons également les crises alimentaires qui s'étendent aux classes moyennes urbaines des pays émergents et aux populations les plus pauvres qui ont du mal à s'approvisionner.

Magali et Johanna

Illustration : www.restosducoeur.org



Liberté, égalité... manuels : tu n'apprendras pas

En septembre 2011, des collégiens de Saint-Herbain, près de Nantes, ont été privés de manuels scolaires en raison d'impayés de cantine. Mais où va-t-on ?

Il n'est pas normal non plus, de priver les élèves d'une scolarité normale à cause des parents. L'administration devrait plutôt convoquer les parents des élèves et leur parler à eux, comme il le faut. Ce n'est la faute des élèves. Sans manuel scolaire l'élève aura du mal à suivre les cours. Les manuels scolaires sont en plus demandés par les professeurs, donc l'administration ne fait en aucun cas quelque chose de bien, car elle punit aussi les professeurs qui n'arriveront pas à faire leurs cours correctement. Cette punition n'a vraiment aucun intérêt !

Je trouve inadmissible que, pour des impayés de cantine, on prive les enfants de manuels scolaires. On sait bien que ces livres sont indispensables pour suivre le programme tout au long de l'année, aussi bien en cours que pour les révisions et les exercices d'application à domicile. Sans ces précieux outils de travail, même un excellent élève sera sérieusement limité dans sa progression et donc voué à un échec scolaire.

Une fois de plus on a la preuve que la société d'aujourd'hui ne gravite qu'autour d'un seul mot : l'argent. Je conçois que sans argent on ne peut plus rien faire de nos jours. Mais de là à monnayer le règlement d'une facture de cantine contre des manuels scolaires, personnellement je trouve ce raisonnement aberrant. La réussite scolaire de ces collégiens de Saint-Herbain ne peut et ne doit pas devenir une monnaie d'échange.

De plus, nous vivons dans un pays démocratique où la devise de la France est : Liberté, Egalité, Fraternité. Au travers de textes officiels, cette égalité s'applique à tous sans exception. Mais à Saint-Herbain, je constate que l'égalité au droit à



l'éducation n'a pas été respectée car malheureusement on arrive à enfreindre des lois pour un motif pécuniaire.

Pour ma part, j'estime que ces élèves ont été victimes d'une infraction à la loi. C'est pourquoi je trouve qu'employer le terme de « maladresse » est un peu léger de la part de l'administration. De plus, j'espère vivement que les personnes responsables de cet acte se remettront en question.

Pour conclure, je trouve regrettable que ces collégiens ont dû attendre que l'affaire éclate au grand jour pour récupérer leurs manuels scolaires grâce à l'intervention de l'inspection académique.

Gauthier Lehmann

Illustration : Unité, Indivisibilité de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, ou la mort - Gravure colorisée éditée par Paul André Basset, prairial an IV (1796)

Des associations pour la justice

Personne dans le monde ne devrait avoir faim. A Madagascar par exemple, il y a tant de personnes qui meurent de faim. Cela fait mal au cœur. Nous devrions être tous solidaires en faisant des dons aux associations. On peut aussi par exemple acheter pour deux euros des lièvres en chocolat pour l'association Terre des Hommes Alsace. Cette somme permet d'offrir six

repas : une bonne action qui permet aussi de manger du bon chocolat. La campagne a lieu à Pâques mais n'hésitez pas à découvrir les actions de cette association qui lutte contre l'injustice dans le monde sur www.terredeshommes-alsace.com

Tiziana

Une voix d'Amnesty International

Amnesty International a vu le jour en 1961. Cinquante ans plus tard et deux prix Nobel, cette organisation planétaire lutte toujours pour défendre les droits humains à travers le monde en défendant la liberté d'expression, en luttant contre la torture, la peine de mort, les détentions arbitraires, les procès inéquitables... Aurélie Carton, journaliste à *La Chronique* répond à nos questions.

Pourquoi êtes-vous devenue journaliste ?

Dans mon adolescence, j'ai été très marquée par une émission de télévision hebdomadaire diffusée sur Antenne 2, intitulée *La course autour du monde*. Des jeunes partaient, munis d'une petite caméra, et chaque semaine ces reporters en herbe devaient ramener un sujet original du bout du monde. Ensuite, au lycée, dans le cadre de journées professionnelles, j'ai rencontré un chroniqueur judiciaire de *La Voix du Nord* (quotidien régional) dont la passion pour son métier m'a également influencée. J'aimais l'écriture, l'actu, voyager donc je rêvais au journalisme sans tout à fait croire que j'y arriverais un jour !

Pourquoi votre engagement auprès d'Amnesty International ?

Étudiante, j'étais abonnée à *La Chronique* d'Amnesty puis bénévole l'été au sein du mouvement. Mais je n'avais jamais pensé y travailler. Il y a une grande part de chance dans la rencontre avec le rédacteur en chef du mensuel d'Amnesty puis mon embauche puisque je n'ai pas postulé, c'est lui qui est venu me chercher. En revanche, les valeurs de justice, de quête de sens, d'honnêteté intellectuelle qui me semblaient être celles d'Amnesty étaient aussi les miennes. Je tiens pourtant à préciser que je me suis toujours considérée journaliste et non pas militante.

Un journaliste pour *La Chronique* est-il un journaliste comme un autre ?

La Chronique est à la fois un journal d'information sur les droits de l'Homme et un journal d'appartenance. Le journaliste qui écrit pour le mensuel d'Amnesty doit toujours prendre en compte cette double fonction du journal. D'autre part, nous avons accès à des rapports et des communiqués publiés par Amnesty, ONG qui fonctionne comme une agence de presse. Nous puisons avant tout dans ce vivier



Aurélien Carton. Photo : Olivier Razemon

d'informations déjà vérifiées, ce qui rend le travail du journaliste de *La Chronique* un peu particulier. En revanche, jusqu'à présent nous avons toujours conservé dans le journal notre liberté de parole à l'égard de l'institution et j'espère que cette fonction critique perdurera.

Quelles sont les rencontres qui vous ont marquée ?

Il y en a tant qu'il est difficile de choisir. Ce peut-être cette bénévole d'Amnesty dont je devais écrire le portrait et qui accepta de me confier l'histoire du suicide de sa fille, celle d'Antoinette Chahine, une Libanaise condamnée à mort au Liban puis acquittée en partie grâce aux militants d'Amnesty. Mais aussi l'interview du célèbre chef d'orchestre engagé Jean-Claude Casadesus, celle de Ghassan Salame, un politologue lumineux spécialiste du Moyen Orient, d'Andrée Chédid grande poète avec qui j'ai continué à correspondre de temps à autre ou encore l'essayiste Jean-Claude Guillebaud dont j'admire l'humanisme et la clairvoyance.

Qu'est-ce qui fait la force d'Amnesty International ?

D'une part son expertise liée à cinquante ans de recherche sur les droits humains et d'autre part la force militante avec 2,7 millions de membres et sympathisants dans le monde. Une association fondée sur des valeurs de solidarité, d'impartialité et d'indépendance financière.

Quelles sont les grandes victoires de cette association internationale depuis 50 ans ?

La tendance à l'abolition de la peine de mort dans de nombreux pays du monde, la

dénonciation de la torture et des disparitions forcées, la création de la Cour pénale internationale, les libérations de prisonniers d'opinion... entre autres.

Quels sont les grands combats qu'il reste à mener ?

Amnesty a lancé une grande campagne internationale intitulée « Exigeons la dignité » dont le but principal est de mettre un terme aux atteintes aux droits humains qui perpétuent la pauvreté. Mais il reste aussi encore beaucoup à faire en matière de justice internationale, de lutte

contre les discriminations, d'éradication de la torture.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes générations ?

Un seul : ne pas oublier que chacun de nous a une emprise sur la réalité malgré tous les discours qui tendent à nous persuader du contraire. Et il ne suffit pas d'être indigné, on peut agir.

Propos recueillis par les TBCOM.

INFOS PLUS

A découvrir, un site complet sur cette organisation de référence : www.amnesty.fr

Troy Davis, nous ne vous oublions pas !

En septembre 2011, la justice américaine a refusé la grâce de Troy Davis un Noir de 42 ans condamné à mort. Il a été exécuté par injection après avoir clamé son innocence jusqu'au bout et malgré la mobilisation internationale.

La justice est parfois très mal faite. Car mercredi 21 septembre (23 h 08 aux Etats-Unis, jeudi 5 h 08 en France) un innocent a été exécuté suite à sa condamnation à mort car il était au mauvais endroit au mauvais moment et sa couleur de peau a dû jouer un rôle dans l'affaire. Aucune preuve contre lui, que des faux témoignages qui ont été retirés les uns après les autres. C'est injuste. La peine de mort devrait être abolie partout dans le monde, car innocent ou pas, on ne règle pas le mal par le mal.



F.

Troy Davis qui a été exécuté aux Etats-Unis. Photo : DR

INFOS PLUS

En 1981 la France abolissait la peine de mort. Pour les 30 ans de cette abolition, on pourra lire ou relire dans le numéro 6 de notre journal,

l'interview que nous avait accordée Robert Badinter qui était à l'origine de la loi : <http://cfa.lyceemermoz.com>

Gendarmes et compagnie...

Thomas Voelckel qui a travaillé dans la gendarmerie et qui est également professeur d'anglais, nous a parlé de la profession de gendarme. La police et la gendarmerie sont deux corps qui font partie des « forces de l'ordre » dont la mission est d'assurer la protection de tous. Les gendarmes opèrent habituellement dans les zones rurales et périurbaines, tandis que la police nationale est chargée des zones urbaines. Signalons que les gendarmes sont des militaires qui vivent dans une caserne. Le

gendarme peut être en civil dans le cadre de certaines missions.

Un beau métier pas toujours facile, avec des tensions et des scènes d'accident parfois insoutenables. Thomas Voelckel évoque notamment ce moment où il fallait annoncer à des enfants le décès de leurs parents suite à un accident de la route. Il a souligné que chaque conducteur peut devenir un tueur et que conduire après avoir bu c'est comme si vous tenez un pistolet en main. Et après, une fois que le malheur est arrivé, il ne reste que la tristesse.

Gökan

La prison d'Ettore

Et voici une nouvelle photo d'Ettore Malanca, ce grand photoreporter ayant publié pour des journaux comme *Life*, *Time*, *Paris Match*... Il continue à parcourir le monde, sans concession. Halte en Russie avec nos questions, et ses réponses.



Dans une prison pour adolescents à Omsk (Russie) en 2001. Photo : Ettore Malanca

Pourquoi avez-vous pris des photos dans cette prison russe ?

En 1998-99 j'ai effectué plusieurs voyages en Russie afin de photographier la jeunesse de l'après communisme. Dix ans après l'effondrement du bloc communiste, ce thème me paraissait très intéressant.

J'ai surtout travaillé à Moscou. Ensuite, j'ai demandé au Ministère de la Justice l'autorisation de visiter une prison pour mineurs. Et, contre toute attente, ils m'ont permis d'aller à Omsk en Sibérie.

Avez-vous pu travailler librement ?

Oui, j'ai travaillé en totale liberté pendant les trois jours passés sur place, une fois en été et une fois en hiver. Je suis toutefois conscient que trois jours ne suffisent pas pour voir la réalité de la vie en prison. Je sais aussi qu'en ma présence, les gardiens ont certainement eu une attitude plus conciliante envers leurs prisonniers.

Avez-vous vécu quelque temps avec les détenus ?

Non, je n'ai pas réellement vécu avec eux, ce n'était pas possible mais j'ai bien passé quelques jours dans la prison. Le soir, je rentrais à l'hôtel et je revenais le matin vers 4 h 50, juste avant le réveil des détenus.

Pourquoi ces garçons sont-ils en prison ?

En général, les détenus y sont pour toutes sortes de crimes et délits. Ces deux ont volé une femme âgée. Le système judiciaire russe est très répressif. Après avoir attendu leur jugement pendant plus d'une année, le mineur condamné est renvoyé en prison et à l'époque, il n'y avait aucun suivi psychologique des mineurs. Je ne connais pas la situation actuelle.

Est-ce que les femmes sont les mères des garçons ?

Oui, effectivement.

Pourquoi sont-ils dans cette position ?

Les jeunes adoptaient presque toujours cette attitude, celle d'une soumission absolue à l'autorité. Ce sont les stigmates d'une mauvaise thérapie au sein de la prison ou plutôt d'une absence totale de thérapie. Peut-être chacun prie sa mère de le sortir de là.

Pourquoi les hommes ont-ils le crâne rasé ?

Pour des raisons d'hygiène, tous les prisonniers sont rasés pendant leur séjour.

Pourquoi les femmes ont-elles un chapeau ?

Les hivers en Russie sont très rigoureux, toutes les femmes portent alors la chapka, le chapeau de fourrure traditionnel.

Comment sont les conditions de vie dans cette prison ?

Les conditions de vie étaient très difficiles dans ces « centres de rééducation par le travail » comme on les appelle en Russie. Réveil à 5 h 00 du matin, sortie dans la grande cour de la prison même en hiver alors qu'il peut y faire -30 ° C. Ensuite, une demi-heure de gymnastique encadrée comme des militaires, le petit-déjeuner avant le travail scolaire pour certains d'entre eux. Les autres sont en apprentissage d'un métier ou participent aux travaux d'entretien de la prison. Les bâtiments, bien sûr, sont très délabrés. D'ailleurs le directeur de la prison pensait que j'aurais pu l'aider à trouver des financements pour remettre sa prison en état !

Les détenus sont-ils bien traités ?

Non, ils ne sont pas bien traités du tout. Dans les prisons russes, la philosophie des gardiens est de rendre le séjour des mineurs très difficile, en usant de la violence psychologique et parfois physique. Il s'agit de faire comprendre aux jeunes qu'ils ne devront pas revenir une autre fois. Mais cette violence produit évidemment l'effet inverse en augmentant les risques de récidive. Pour ma part je n'ai pas vu tout ça pendant mon séjour mais on peut le comprendre à travers cette photo.

Concours

Vous voulez gagner des entrées pour la Cité de l'Automobile - Musée National - Collection Schlumpf de Mulhouse ?

Il vous suffit de nous faire parvenir vos traductions du jeu sur la justice (p. 19) pour le mercredi 1^{er} février 2012 à :

CFA du Lycée Jean Mermoz – Jeu LA VOIX DES APPRENTIS – 53 rue du Dr Hurst – BP 23 68301 SAINT-LOUIS CEDEX (cachet le la poste faisant foi) ou en envoyant vos réponses à blum.olivier@orange.fr

Pourquoi n'y a-t-il pas de barreaux ?

En effet, il n'y a pas de barreaux dans cette salle qui sert de parloir. Peut-être veut-on rendre la rencontre avec les parents un peu plus chaleureuse.

Où sont les gardiens ?

Pendant les visites, les gardiens attendent dans le couloir, à l'extérieur de la salle.

Les détenus ont-ils un avenir ?

Il est difficile de répondre à cette question. Il n'y avait pas de suivi psychologique des jeunes dans la prison et il n'y en avait pas non plus à leur sortie ! La société russe en 1999 avait adopté toutes les mauvaises postures des sociétés capitalistes. Le leitmotiv était seulement de gagner de l'argent. Nul ne se souciait des détails ni de savoir si la majorité des citoyens pouvait s'adapter aux nouvelles règles. Ces règles n'étaient d'ailleurs pas très bien définies ni comprises.

Pourquoi avoir choisi le noir et blanc ?

Je pense que le noir et blanc exprime mieux la dramaturgie du sujet. Après 15 ans de photographie couleur, j'avais en outre très envie de refaire du noir et blanc.

Quel message avez-vous voulu faire passer en prenant cette photo ?

J'ai eu beaucoup de chance de faire cette image, c'est certainement la meilleure de mon reportage. Avec elle, j'ai voulu montrer les dommages psychologiques engendrés par l'enfermement et l'absence totale de thérapie. C'est l'aspect qui était le plus difficile à saisir en photo au sein de la prison.

Propos recueillis par les EVS/IBCOM

INFOS PLUS

A (re)découvrir : www.ettoremalanca.com

Jeu de justice

Associez les mots français avec la traduction anglaise et allemande.

Justice	Sentence	Die Verurteilung
Prison	Attorney	Die Todesstrafe
Loi	Prosecution	Das Gefängnis
Jugement	Freedom	Die Freiheit
Code civil	Victim	Die Aussage
Coupable	Justice	Die Gerechtigkeit
Avocat	Jail	Das Gesetz
Exécution	Suspect	Der Beweis
Peine de mort	Cell	Die Fristverlängerung
Liberté	Reprieve	Die Zelle
Défense	Death penalty	Das Opfer
Accusation	Execution	Schuldig
Preuve	Civil code	Die Hinrichtung
Témoignage	Law	Die Unschuldvermutung
Suspect	Defence	Der Verdächtige
Victime	Guilty	Die Verteidigung
Présomption d'innocence	Evidence	Der Rechtsanwalt
Cellule	Testimony	Die Anklage
Sursis	Presumption of innocence	Das bürgerliches Gesetzbuch

Classe IBCOM

Bibliographie sur le thème de la justice

Fictions

Titre : ***AmeriKKKa. 3, Les neiges de l'Idaho***

Auteur : Otéro et Martin

Quand la justice est impuissante ou complaisante, les associations de lutte contre le Ku Klux Klan font appel à deux agents spéciaux : Angela Freeman et Steve Ryan. **Cote : BD OTE**

Titre : ***Cauchemar pirate***

Auteur : Picouly, Daniel

Hondo est hanté par un cauchemar, où il assiste, impuissant, à un crime. Avec ses copains du Club des Ruines, Hondo va mener l'enquête sur la trace d'une histoire ancienne. **Cote : R PIC**

Titre : ***Echafaud pour alcoolo ! 2, Le procès***

Auteur : Marso, Phil

La justice veut faire un procès expéditif sur l'affaire du « Canon rouge » Le détective John Wilson Bred se transforme en avocat **Cote : R MAR**

Titre : ***Le procès***

Auteur : Kafka, Franz

Joseph K., modeste employé de banque, est

arrêté un matin. Il ne sait pas pourquoi. Et le voilà pris dans les méandres d'une justice absurde dont Joseph ne sait ou ne peut se défendre. **Cote : R KAF**

Titre : ***Midnight express***

Auteur : Hayes, Billy

Billy Hayes fait l'expérience horrible d'être livré pendant cinq ans à la violence et à la perversion de geôliers turcs pour avoir tenté de passer clandestinement deux kilos de haschisch aux Etats-Unis. La justice turque est corrompue et hiérarchisée à outrance. Il ne devra sa survie physique et mentale qu'à son courage et à sa volonté de ne pas se laisser dévorer et anéantir. **Cote : R HAY**

Documentaires

Titre : ***Je vous demande le droit de mourir***

Auteur : Humbert, Vincent

En décembre 2002, Vincent Humbert, jeune tétraplégique, aveugle et muet, sollicite du président de la République le droit de mourir, qui lui est refusé. Son cri à la mort et ses confidences déchirantes ont relancé le débat sur

l'euthanasie. La justice peut-elle refuser une mort digne à ceux que la vie a abandonnés ? **Cote : R HUM**

Titre : **Les métiers du droit et de la justice**

Auteur : ONISEP

Dossier réalisé en 2008 : marché de l'emploi, insertion professionnelle, interviews de professionnels, conseils pour débiter, conditions de travail, reportages photos, fiches métiers, stratégies d'études, diplômes et formations.

Guide pratique : adresses utiles, liste des formations et adresses des lieux de préparation.

Cote : KO-Justice

Titre : **Dictionnaire de la justice**

Auteur : Cadiet, Loïc

Pour ceux qui veulent des connaissances sur le droit, la justice, les institutions publiques, le fonctionnement des tribunaux. **Cote : 030 DRO**

Titre : **La justice : l'obligation impossible**

Auteur : Baranes, William

La justice est une obligation au sens étymologique puisqu'elle constitue un lien entre les individus. Mais c'est une obligation impossible dans la mesure où il faudrait, pour être juste, tout connaître et combattre toutes les injustices, en ne se contentant pas de refréner la sienne propre. Néanmoins, la justice apparaît comme une impérieuse nécessité, un évident progrès social. **Cote : 172 BAR**

Titre : **30 mots clés pour comprendre La justice**

Cote : 340 JUS

Titre : **Au cœur de Paris, un palais pour la justice**

Auteur : Favard, Jean

Histoire du Palais de justice de Paris.

Présentation des grands procès qui s'y sont déroulés. **Cote : 342 FAV**

Titre : **Mini-guide de la justice**

Auteur : Witkowski, Nicolas

L'organisation et le fonctionnement des juridictions nationales et européennes. La justice civile : tribunal d'instance, conseils de prudhommes ; la justice pénale : tribunal correctionnel ; le tribunal administratif, le conseil constitutionnel, la cour européenne des droits de l'Homme... **Cote : 347 JUS**

Titre : **La peine de mort**

Auteur : Favry, Roger

Informations permettant de saisir comment le problème de la peine de mort s'inscrit dans une tradition historique et culturelle. **Cote : 364 FAV**

Marité Jehanno

Et le site du CDI du lycée Jean Mermoz :

www.lyceemermoz.com/spip/spip.php?rubrique15

U.S.A, Europe



Africa, Asia



Timothy
Driscoll

Dessin : Timothy Driscoll

« Billard-man »

Nous avons eu l'honneur et le privilège de recevoir Florian Kohler alias Venom. Ce jeune artiste de 22 ans est un des meilleurs joueurs au monde de trick shots : deuxième européen et quinzième mondial. Il est reconnu comme étant le joueur le plus innovant, le plus inventif du circuit international et a remporté de nombreuses compétitions à travers le monde. Trick shots ? Qu'est-ce donc cette chose bizarre ?

Le trick shots ou billard artistique (version américaine car la table a des trous : les poches) est en fait une activité qui se veut à la fois technique et instinctive portant sur l'art et la manière de réaliser des figures paraissant impossibles avec des billes de billard. Il maîtrise plus de 1 000 figures. Les billes décollent, filent à une vitesse folle, dévient les obstacles, sautent... pour finir dans un des trous de manière chirurgicale.

Florian a reçu sa première table de billard à 18 ans en récompense de son obtention du baccalauréat scientifique. Ne sachant pas jouer au billard, il décide de se renseigner sur internet. Mais au lieu de trouver les règles du jeu il découvre des vidéos et des blogs parlant du trick shots.

Il décide donc d'essayer cette manière originale d'utiliser une table de billard et se passionne pour cet art. Seulement, au bout de six mois il a fait le tour des figures existantes et commence à s'ennuyer ce qui le pousse à améliorer certaines figures et en mettre au point de nombreuses autres, il se filme durant ses heures d'entraînement et diffuse les vidéos sur la toile.

En novembre 2008, il participe à sa première compétition aux Etats-Unis, il finit à la 17^{ème} place mais il est contacté par la suite pour la réalisation d'un tournage sur diverses figures de trick shots. Son dvd sort et se vend plutôt bien pour ce type de film (quelques milliers d'exemplaires déjà vendus).

Nous avons vu ce film quelques semaines avant la venue de Florian Kohler. Toute la classe a été émerveillée par les figures possibles pour Florian mais inimaginables pour nous : notre vision du billard a désormais radicalement changé. Ce Kingersheimois est un véritable artiste. Le montage et la musique rendent la chose encore plus magique.



Florian frappe la bille blanche qui contourne la belle, pour aller toucher la bille rouge, qui finit dans le trou (la poche). Photo : DR

En 2009 Florian participe même à l'émission *La France a un incroyable talent* sur M6.

Juste avant sa venue il a participé au championnat du monde et même s'il n'a pas obtenu le titre, il a prouvé qu'il avait un excellent niveau pour quelqu'un qui, je le rappelle, exerce ce sport depuis quatre ans seulement. Il était le seul français, d'ailleurs, à prendre part à cette compétition !

Florian participe à la mise au point de divers accessoires de billard, il s'est même fait offrir par son sponsor une queue de billard unique réalisée avec des matériaux nobles comme de la fibre de kevlar et un bois précieux incrusté de nacre. Il nous l'a fait passer dans la classe et nous a affirmé que ce bijou valait une petite fortune.

Florian est un passionné, il se donne à fond et va jusqu'à prendre sur ses heures de sommeil pour s'entraîner, il souhaite un jour pouvoir vivre de cette passion mais pour cela il devra s'expatrier très certainement aux Etats-Unis car cette activité est trop peu connue en France. Le cinéma lui a d'ailleurs déjà ouvert des portes. Il fait aussi des shows à Chicago, Las Vegas...

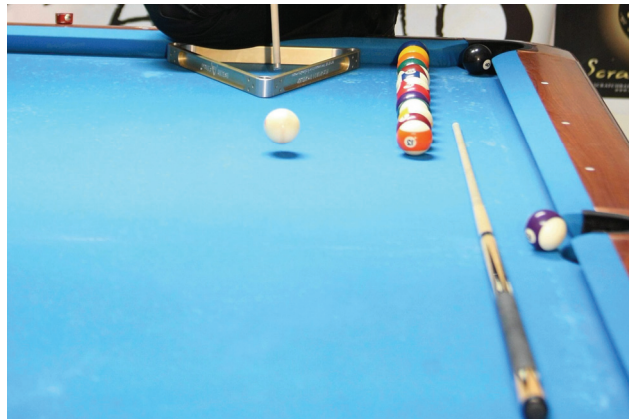
Le message que Florian a souhaité nous laisser c'est qu'il faut croire en ses rêves et que quoi qu'il arrive il faut se donner à fond et aller jusqu'au bout de ce qu'on entreprend. Des paroles dignes d'un passionné.

F.E.

INFOS PLUS

De nombreuses performances sont visibles sur internet. Pour se faire une idée des incroyables performances de Florian Kohler on peut cliquer sur : <http://vodpod.com/watch/5200589-dailymotion-runout-media-venom-trickshots-dvd-trailer-a-sports-extreme-video>

Le DVD de Florian Kohler est disponible sur www.venomtrickshots.com ou auprès de Florian à 20 euros venom68@hotmail.com

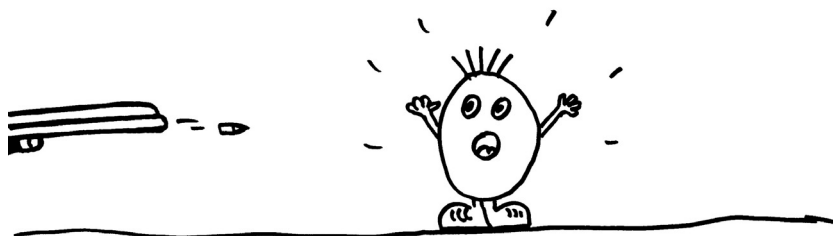


Florian frappe la bille blanche qui saute du triangle, contourne les billes alignées, pousse la queue qui rentre la bille solitaire et termine sur la noire, qui finit dans le trou... pardon, la poche ! Photo : Denis Sollier

La guerre

La guerre est une chose terrifiante et triste qui n'apporte que malheur et destruction. Je n'aime pas la guerre car cela fait apparaître beaucoup de carnage et de tristesse. La guerre passe mais l'âme du soldat restera à jamais. Les guerres ont eu lieu à toutes les époques pour des choses dénuées de sens comme par exemple la conquête de territoires.

Il faut arrêter les guerres pour qu'on puisse vivre en paix. Et que la vie l'emporte.



Guillaume Davide Dessin : Cindy

Handicapé, et alors ?

Les classes de première et terminale bac pro commerce ont eu le privilège de recevoir Christian Maeder accompagné de son épouse Christine et de leur amie sénégalaise Fatou. Monsieur Maeder a perdu l'usage total de ses jambes et partiel de ses bras suite à un accident lorsqu'il avait 18 ans.

En effet en 1975 Christian était apprenti cuisinier dans un restaurant étoilé. Lors d'un après-midi ensoleillé il décide avec des copains d'aller se baigner dans une gravière. Il réalise un plongeon dans une zone pas assez profonde, sa tête heurte violemment le fond, il se fracture la colonne vertébrale et il perd connaissance. Lorsqu'il se réveille il est sur un lit d'hôpital et est dans l'impossibilité de se mouvoir.

Il passe en tout plus d'un an à l'hôpital et en centre de rééducation où il se fait des amis avant



Christian Maeder, artiste, humaniste et humanitaire, entouré d'apprentis et d'une partie de l'association « En avant roule » avec Christine sa femme, à sa droite et Fatou, l'amie sénégalaise, avec la bouteille. Photo : VDA

qu'on lui apprenne qu'il ne retrouvera jamais l'usage de ses jambes. Cette nouvelle ne le bouleverse pas car au bout d'un an il s'en doutait bien.

Ce qui fut dur pour lui c'était le retour à la maison car il s'est senti seul, et confronté à la vraie réalité.

Les structures n'étaient pas adaptées pour les personnes à mobilité réduite et la peur du regard des autres l'incitait à rester cloîtré chez lui.

Il passe alors beaucoup de temps à lire et s'intéresse peu à peu à la peinture jusqu'au jour où quelques copains viennent chez lui et lui offrent du matériel de peinture.

Privé de l'usage de ses bras il commence à peindre en tenant le pinceau entre ses dents et essaie de se rapprocher de peintures connues en appliquant les techniques lues dans les livres.

Puis il commence à exposer dans le village voisin et dans des expositions régionales avant de se faire remarquer par quelqu'un possédant une grande influence et qui l'incite à suivre des cours à l'école des Beaux- Arts à Mulhouse.

L'école n'étant pas adaptée aux personnes à mobilité réduite il reçoit donc un professeur particulier à domicile durant trois ans.

Ensuite il crée un club de peinture et expose de plus en plus dans des galeries à Paris, Prague, Washington et décroche même des prix.

Il rencontre Christine, une infirmière qui le pousse à faire abstraction de son handicap et à réaliser des œuvres avec ses mains.

Il épouse Christine qui l'entraîne dans des voyages à travers toute l'Europe (Italie, Grèce...) et en Afrique où il a un coup de cœur pour Saint-Louis du Sénégal.

Christian et son épouse fondent une association pour venir en aide aux personnes handicapées du Sénégal en récoltant en France des cannes, des béquilles et des fauteuils roulants dans des maisons de retraite, des hôpitaux et des centres de rééducation ainsi que chez des particuliers.

L'association « En avant roule » <http://enavantroule.fr> est en relation étroite avec l'hôpital de Saint-Louis du Sénégal afin de déterminer les besoins des patients et faire bénéficier aux plus nécessiteux le fruit des donations de matériel. Elle impulse aussi la fabrication de handbikes au Sénégal.

Christian, son épouse et Fatou une Sénégalaise résidant en France et membre de l'association vont une fois par an au Sénégal pour accompagner le matériel et le remettre en main propre aux personnes nécessiteuses.

BRAVO et MERCI à Christian Maeder pour l'excellente leçon de vie qu'il nous donne car même avec son handicap relativement lourd il ne s'est jamais apitoyé sur son sort et vient en aide à d'autres personnes.

F.E.

VOIX DES LECTEURS

Justice et déception

Je suis très déçue de la justice.

Le jour où j'étais au tribunal, au procès de celle qui a tué ma fille Cynthia et son copain Kévin le 21 mars 2006, j'attendais beaucoup de la justice. Je voulais qu'elle punisse cette chauffarde-meurtrière afin qu'elle pourrisse le plus longtemps possible en prison. Mais elle n'a écopé que de deux ans ferme, pour avoir pris la vie de deux jeunes de 16 ans 1/2, et elle est sortie au bout de 18 mois seulement de détention. J'ai été très déçue par le verdict et surtout par sa mise en liberté si tôt. J'étais tellement en colère que j'aurais bien eu envie de rendre justice moi même.

Où est la justice ?

Cette meurtrière est libre depuis bien longtemps, continue à vivre, à sortir, à voir ses enfants, et

moi je vais rendre visite à Cynthia et Kévin au cimetière depuis plus de cinq ans et demi. Ce sont souvent les innocents qui partent et les responsables qui restent et continuent à vivre comme si de rien n'était.

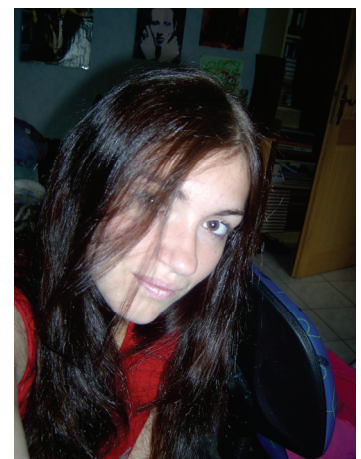


Photo : Cynthia, autoportrait, 2005.

Joëlle
Brengard

Rudolf Brazda, *in memoriam*

Rudolf Brazda, dernier survivant connu de la déportation pour motif d'homosexualité sous le régime nazi est décédé le 3 août 2011, à 98 ans. Nous l'avions invité avec son biographe Jean-Luc Schwab à venir nous voir au CFA. L'occasion est de lire ou de relire son témoignage fort et emprunt d'humanité (n° 13 de notre journal, lisible en ligne). Jean-Luc Schwab co-auteur, avec lui d'*Itinéraire d'un Triangle rose*, ouvrage désormais traduit dans de nombreuses langues, nous transmet ces quelques mots.

« Rudolf BRAZDA, au nom du président de la République, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. »

C'est avec ces paroles consacrées que Marie-José Chombart-de-Lauwe, Grand Officier de la Légion d'honneur, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, elle-même déportée *Nacht und Nebel* au camp de concentration de Ravensbrück, remettait son insigne à Rudolf le 28 avril 2011, dans un collège de Puteaux, devant un parterre d'élèves et d'enseignants, de représentants associatifs, d'élus et de personnalités, au premier rang desquelles Raymond Aubrac, grande figure de la Résistance.

La France, pourtant lente à la reconnaissance de la déportation des homosexuels, était devenue le seul pays à distinguer de la sorte un ancien *Triangle rose*.

Depuis juillet 2008 que je fréquentais Rudolf, nos relations avaient bien vite débordé du cadre chercheur-sujet d'étude. La fréquence de mes visites augmentant, il s'est alors installée une relation de confiance. Si je côtoyais en lui une page vivante de notre histoire contemporaine, sa bonhomie caractéristique en faisait une compagnie particulièrement agréable et joyeuse. Que reste-t-il pour moi aujourd'hui de ces trois années passées à m'occuper de lui ? Certainement le souvenir de son amour de la vie, et son respect pour celle d'autrui et celle des animaux, une capacité d'émerveillement intacte, volonté farouche de vivre heureux même dans ses dernières semaines. Une de ses plus belles leçons reste que la vie peut être belle et vaut



Rudolf Brazda (1913-2011), le 25 avril 2010. Photo : Gérard Bohrer

d'être vécue avec un peu de chance et les opportunités que l'on se crée.

On lui posait souvent la question de savoir quel était son message à destination des jeunes générations. La réponse lui paraissait évidente : il fallait aboutir à ce que le grand public comprenne que les violences d'autrefois peuvent se reproduire aujourd'hui et qu'elles demeurent condamnables, voilà ce qui motivait Rudolf lorsqu'il s'exprimait ainsi :

« Si je parle maintenant, c'est pour que les gens sachent ce que nous autres homos avons dû endurer... afin que cela ne se reproduise pas. »

Alors le souvenir demeure, et si nous perdons en Rudolf le dernier témoin de la déportation pour motif d'homosexualité, il nous transmet sa flamme. Elle brillera désormais à travers nous qui l'avons connu, nous qui nous engageons pour que perdure la mémoire de la Déportation, au-delà du simple exercice de remémoration. Plus largement, le flambeau passe maintenant à toutes celles et ceux qui, dans un esprit de vigilance, s'opposent aux discriminations et aux extrémismes de tout bord, ceux qui s'expriment aujourd'hui encore, malgré le recul de l'Histoire.

Jean-Luc Schwab

INFOS PLUS

www.devoiretmemoire.org

POESIES

Debout...

Debout sur notre planète au trésor
Nos âmes affolées et aveuglées se soumettent
Aux puissances hypnotiques des coffres-forts

Laissant notre créatrice en chaleur
Assistée tristement par la vieille étoile
Etre livrée en offrande aux spéculateurs

L'ombre primitive s'aiguise
Doit-on accuser le livre ?
Vivre et mourir à sa guise

Quand les adorateurs de l'or
Perdront leur pouvoir divin
Les peuples renaîtront de leurs torts

En s'élançant sur le chemin
Celui que la terre a tracé
Depuis des milliers de petits matins

Dans ce destin hasardeux
Bercé de solitude
Frissonnant et vertigineux

Regarderont enfin le ciel offert
Le monde et ses lumières
Admirateurs des richesses de la terre

Se promettent à jamais de brûler
Les manipulations et les faux semblants
Ceux qui avaient ruiné leur vie de liberté

Juliette



Erika Lemay dans son numéro *Torpedo*. Photo : David Cannon. Et toute la poésie d'Erika : www.erikalemay.com

Beauté naturelle

Le foin est comme le soleil d'or d'or d'or
Le vert de l'herbe tendre comme les feuilles un matin
De printemps
Tout s'est encore éclairci
Depuis hier la lumière se reflète sur la rosée du matin
Et le soleil se levant à l'horizon est plus beau que le
matin dernier
Les animaux ont l'aspect de rois des forêts
Magnifiques êtres auréolés de lumière

Animas

LA VOIX DES APPRENTIS

Directeur de la publication et de la rédaction : Olivier Blum (blum.olivier@orange.fr).

Equipe de rédaction : les apprentis du CFA de Saint-Louis.

Collaboration : Henri Bass, Marguerite Chapuis, Anne Grossard, Marie-Claire Guth, Marité Jehanno, Jasmine Prufer, Jean Marc Vaginay, Alain Vervaeke et Thomas Voelckel.

Impression : service de reprographie du Lycée Jean Mermoz.

Dépôt légal : Décembre 2011. ISSN 1771-4206

Centre de Formation d'Apprentis du Lycée Jean Mermoz
53 rue du Docteur Hurst - BP 23
68301 SAINT-LOUIS CEDEX
Tél. : 03 89 70 22 71 Fax : 03 89 70 22 89
cfa.mermoz@ac-strasbourg.fr



Et tous les numéros du journal sur : <http://cfa.lyceemermoz.com>

« Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi. Mais elle doit être loi parce qu'elle est juste. »
Montesquieu (1689-1755)